

MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES

Le Manager en ressources humaines dispensé par A.F.Lor, en partenariat avec Formatives, l'école de référence des ressources humaines, prépare à l'obtention du titre certifié de «Manager en ressources humaines» de niveau 7 (code NSF 315N) (J.O. 04/01/2019). La fonction exige fermeté et rigueur, mais aussi souplesse dans la relation et force de conviction pour faire passer les idées et les projets.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme d'Etat Bac+3 ou d'un titre niveau 6 RNCP.

Accompagnement par le centre de formation des candidats admissibles pour la recherche d'une entreprise en alternance.

Public visé

- Jeunes (16-26 ans) en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi
- Adultes (de plus de 26 ans) en contrat de professionnalisation
- Demandeurs individuels

RRH : les objectifs de la formation

Depuis 2006, cette formation de Mastère sur 2 années a pour objectif de préparer à des fonctions d'encadrement et de management au sein d'entreprises du secteur privé ou public.

Avec le RRH, vous pourrez :

- Elaborer et mettre en œuvre la stratégie et la politique RH de l'entreprise.
- Veiller au respect de la législation du travail, à l'amélioration de la prévention et à la gestion des risques.
- Manager la gestion des relations sociales,
- Coordonner et contrôler la gestion du personnel et de la performance sociale.

Après le RRH

Entrée sur le marché de l'emploi :

- Directeur du personnel, Coordinateur des RH, Gestionnaire RH, Responsable de formation, responsable de la gestion des compétences
- Responsable d'agence de recrutement, responsable de compte, responsable de secteur, Chargé d'affaires Chargé d'accompagnement, outplacement, reconversion
- Responsable paie, formation, carrières, emploi, recrutement ou GPEC...
- Chargé d'études RH, chargé de projets RH, chargé des relations sociales.

Quel est le rythme d'un RRH en alternance ?

La préparation du RRH en alternance allie apprentissages théoriques à l'école et immersion dans l'entreprise, selon le rythme « 2 jours à l'école, 3 jours en entreprise »

Blocs de compétences :

Les 10 blocs de compétences

En première année de formation :

- Mener la politique RH de l'organisation
- Piloter le processus RH
- Gérer un service RH
- Gérer les carrières et formations individuelles
- Maîtriser les techniques RH

En seconde année de formation :

- Développer une stratégie RH
- Manager le processus RH
- Superviser le processus de suivi administratif du personnel
- Gérer la performance sociale
- Piloter les innovations sociales

Chaque bloc de compétences validé mène à un certificat.

Conditions de validation de la certification

- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans chaque unité d'enseignement ;
- Valider les rapports d'activités, dossier projet et livret d'employabilité ;
- Obtenir une note supérieure ou égale à 12/20 au dossier professionnel ;
- Valider les dix blocs de compétences (cinq blocs par année).

Modalités de financement

Frais d'inscription : 50€ TTC

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation initiale
- Congé Individuel de formation - CPF de Transition
- Dispositif Pro A - CPF
- Stage alterné

Coût de la formation **en initial** à la charge de l'élève : 6 100€ net de taxes

Toutes les formations de A.F.Lor en alternance sont gratuites et rémunérées pour l'élève (pris en charge par l'OPCO de votre employeur).

